



Union Nationale des Arbitres de Football

CHALLENGE LOUIS TEREYGEOL

Du plaisir pour les jeunes



Sommaire

p. 2-3

- Edito de Jean-Jacques Demarez
- Liaison UNAF-AFCAM
- Le dossier juridique

p. 4-5

- Congrès National 2017
- Bulletin d'inscription au Congrès de Poissy

p. 6-7

- Le Tournoi "Jeunes Arbitres" Louis Tereygeol en images

p. 8-9

- Les coulisses du Tournoi
- Actualités des Sections

p. 10-11

- Actualités des Sections

p. 12

- Mise au vert au Cap Vert



Le tournoi national des Jeunes Arbitres portant le nom « Challenge Louis TEREYGEOL » s'est déroulé à Troyes les 29 et 30 octobre. Innovation dans la date qui, après réflexion, avait été décalée de la traditionnelle trêve des confiseurs entre Noël et le jour de l'An.

Les jeunes arbitres de la France entière,

y compris de l'Outre-Mer, se sont donc retrouvés balle au pied dans une atmosphère de fraternité avec une organisation remarquable et des animations qui ont enthousiasmé les participants. Loïc OUDIN et Jean-Baptiste GUILLAUD pouvaient être heureux de ce rendez-vous réussi tout comme le président de la Section Régionale Champagne-Ardenne, Claude GRIMPET.

BILLET

Eternel recommencement...

Le recrutement et la fidélisation des arbitres sont essentiels pour permettre chaque saison que les rencontres soient dirigées par des officiels. L'UNAF apporte chaque fois qu'elle le peut sa contribution dans ce domaine et son rôle fédérateur, rassembleur, s'avère indispensable. Pourtant, rien n'est simple et cette année, plusieurs pour ne pas dire de nombreuses Ligues déplorent un manque d'arbitres. Paradoxalement, les Journées de l'Arbitrage n'ont plus vraiment cours. Alors faudrait-il passer à autre chose ? La réponse est dans la question vraisemblablement car nous ne pouvons faire abstraction d'une politique de recrutement forte. Mais une fois encore, l'image de l'arbitre, respecté et défendu, est intimement liée. Tous les acteurs du football ne doivent pas l'oublier.

Laurent BOLLET

Contact

e.mail : unaf@fff.fr
site internet :
www.unaf-arbitres.com

adresse :
87, boulevard de Grenelle
75738 Paris CEDEX 15



EDITO



Une page se tourne

Le mandat le plus long de l'histoire de l'UNAF, puisque prolongé de 6 mois, se termine et nous devons, dorénavant, nous tourner vers l'avenir.

La réforme territoriale imposée par l'Etat a fait couler beaucoup d'encre et user beaucoup de salive cette dernière année de mandature. Elle a fait peur à beaucoup de personnes, mais l'intelligence de nos responsables départementaux et régionaux, a fait qu'elle a vu le jour sans trop de dégâts. Nous allons maintenant nous habituer à travailler avec 18 Sections Régionales au lieu de 26. Beaucoup de choses vont changer mais l'esprit et les valeurs de l'UNAF restent les mêmes.

Une chose, malheureusement ne change pas et Dieu sait si j'aimerais écrire un éditto sans parler de ce sujet, mais la triste réalité de l'actualité m'y oblige. Il s'agit bien évidemment de la violence inadmissible à l'encontre des arbitres du monde amateur. Celle-ci monte en puissance chaque saison et depuis le début de celle-ci, nous déplorons des courses poursuivies en voiture, des passages à tabac, quelquefois deux jours après le match, de véritables guet-apens suivis de lynchages, sans parler des coups, des menaces de mort et j'en passe.

Domage que la parole de notre grand champion national Teddy RYNER ne soit pas entendue quand il dit haut et fort, que tout individu qui frappe un juge ou un arbitre, doit être banni, à tout jamais des terrains de sport.

L'UNAF continuera encore et toujours à combattre ce fléau, en sollicitant de nos instances, plus de sévérité à l'encontre de ces voyous qui gangrènent notre sport et qui font s'éloigner de nombreux amoureux et passionnés de notre sport.

Autre sujet qui occupe les esprits en cette fin d'année, est le prochain rendez-vous à Vichy, les 6, 7 et 8 janvier 2017. A l'occasion de cette Assemblée Générale d'hiver, tous les présidents régionaux, accompagnés de leurs homologues départementaux, vont devoir élire un nouveau Comité Directeur National. Celui-ci sera composé de 11 membres, qui devront tous être motivés, disponibles, compétents, solidaires et aptes à travailler 4 ans durant, avec une seule chose en tête, la défense collective de nos adhérents, en oubliant sa propre personne et sa SD ou SR d'appartenance.

Ainsi, une nouvelle page de l'UNAF va se tourner, avec un nouveau logiciel MAGIC, une nouvelle gestion des dossiers juridiques etc...

Une des satisfactions de cette fin d'année 2016, a été l'excellent challenge « Louis TEREYGEOL » organisé de main de maître par les jeunes unafistes de Champagne-Ardenne, où tout était réuni, que ce soit au niveau hébergement, restauration, convivialité avec l'organisation de deux superbes soirées et bien sûr sportif avec la victoire de l'Auvergne. Un grand merci à Loïc, Jean-Baptiste, Gatien, Jordan et autres. Avant toutes les prochaines échéances qui nous attendent, je souhaite à tous nos adhérents de profiter au mieux des fêtes de fin d'année qui approchent et que chacun reparte du bon pied en 2017.

VIVE L'UNAF

Jean-Jacques DEMAREZ
Président National de l'UNAF

L'UNAF et l'AFCAM réunies

Jean-Jacques Demarez, président de l'UNAF, et Laurent Bollet, membre du Comité Directeur National, ont représenté l'UNAF à la réunion de bureau de l'AFCAM.

Le CDN a décidé voici quelques mois d'adhérer à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) et c'est à l'invitation du président Patrick VAJDA que les deux représentants de l'UNAF ont assisté aux travaux le 7 novembre dernier. Jean-Jacques DEMAREZ a ainsi dit tout l'intérêt que l'UNAF porte à l'action de l'AFCAM avec la volonté de non seulement relayer tout ce qui est nécessaire, mais également d'agir au sein de l'association dans le cadre de ce nouveau partenariat. Puis l'ordre du jour a permis de faire un point sur de nombreuses démarches.

Une démarche essentielle a été réalisée du 15 août au 30 septembre pour obtenir la certitude que la loi de 2006 ne sera pas remise en cause sur le plan social et fiscal avec pour conclusion « une promesse du cabinet du Premier Ministre indiquant qu'aucun article du budget de l'année à venir ne mentionnera quoi que ce soit qui pourrait amenuiser ces dispositions pour les arbitres et juges », a expliqué Patrick VAJDA. L'AFCAM a également travaillé sur le sujet de la commission « KARAQUILLO » (mission sur le statut du sportif) afin d'éviter que le sort de 300 arbitres professionnels ne vienne impacter négativement celui des 225 000 autres. L'association a

également travaillé depuis plusieurs semaines afin d'apporter une contribution aux Etats Généraux du Sport de Haut Niveau avec pour objectif : obtenir un parallélisme entre le statut d'athlète de haut niveau et celui d'arbitre de haut niveau.

« Il a été dressé le bilan de la journée nationale du sport scolaire avec une mobilisation du bureau pour présenter dans les collèges et lycées notamment, ce qu'est un arbitre ou un juge, son rôle dans le jeu et les raisons qui font que l'on doit le respecter. Nous sommes intervenus dans une vingtaine de collèges ou lycées (tous ceux qui nous l'ont demandé) et nous espérons l'année prochaine intervenir dans plus d'une centaine avec l'aide bien entendu d'associations comme l'UNAF ».

Tronc commun à Toulouse avec 24 arbitres de 14 disciplines, et future conférence « Femmes et Arbitrage » qui aura lieu en 2017, ont été également abordés. Enfin, Patrick VAJDA a rappelé le suivi des JO avec les 64 arbitres français sélectionnés pour Rio 2016. Des articles ont ainsi été publiés sur le site Internet et sur les réseaux sociaux. Les témoignages ont permis de mieux comprendre la vie d'un arbitre ou juge aux Jeux Olympiques, et le président de noter « une excellente participation des arbitres de football ».



De gauche à droite : Laurent Bollet, Patrick Vajda et Jean-Jacques Demarez.

“Un travail en collaboration”

Avocate de l'UNAF, Me Laurence Platret (Colmar), apporte son éclairage sur les procédures juridiques.



Qu'attendez-vous de l'UNAF quand elle vous sollicite pour défendre un de ses adhérents ?

Ce que j'attends de l'UNAF, c'est la communication d'un dossier complet avec tous les éléments nécessaires (copie de la plainte, certificats médicaux, n° d'assuré social de l'arbitre victime...). C'est évidemment le cas à chaque fois qu'un nouveau dossier m'est transmis par l'UNAF, et mon travail de collaboration avec l'UNAF est assurément encore plus efficace du fait de cette communication d'un dossier complet. En effet, les procédures sont parfois longues, et il serait dommage de perdre

du temps pour des éléments qui peuvent paraître anodins, mais qui jouent un rôle conséquent dans la procédure en question. L'UNAF me communique également les éléments indispensables comme ses statuts, ce qui est nécessaire dans le cadre de la procédure. Enfin, la relation avec le Délégué juridique de l'UNAF départementale est primordiale dans la mesure où ce Délégué juridique assure le lien entre l'arbitre victime d'une agression et l'Avocat. Ainsi, toute question, ou toute demande de documents ou d'informations complémentaires, est toujours honorée par le Délégué juridique avec une rapidité parfaitement irréprochable.

Dès que vous êtes mandatée par l'UNAF, quelles sont vos démarches ?

Ma première démarche est d'interroger les services de Monsieur le Procureur de la République afin de connaître les suites réservées aux plaintes qui ont été déposées, voir même de solliciter les services d'enquête directement pour obtenir des réponses. Je prends immédiatement attache avec le Délégué juridique de l'UNAF régional, ainsi qu'avec l'arbitre pour les informer de mes démarches. Bien évidemment, il y a également un rôle de surveillance de l'évolution du dossier, étant précisé que les enquêtes peuvent parfois prendre un certain temps. Je relance régulièrement le Procureur afin d'attirer son attention sur l'arbitre victime de l'agression, et donc sur le dossier afin de tenter de le sensibiliser pour un meilleur avancement du dossier.

Qui est avisé des suites données à une affaire par le Procureur de la République ?

La personne mise en cause est informée, tout comme la victime qui recevra, soit un avis de classement, soit une convocation devant une Juridiction. Je peux également être tenue informée par l'intermédiaire des services de Monsieur le Procureur de la République suite à un courrier de relance. Bien évidemment, il est important que l'arbitre qui reçoit un quelconque document (avis de classement, convocation,...) tienne strictement informé le Délégué juridique de l'UNAF, ainsi que l'Avocat.

Quels sont les moyens de recours si une décision prise par le Procureur ou un jugement ne nous convient pas ?

Si une décision prise par le Procureur de la République ne paraît pas satisfaisante, il est possible, dans certains cas, de saisir le Doyen des Juges d'Instruction d'une plainte avec constitution de partie civile. Cela n'est possible que dans certains cas, et à certaines conditions. Il est également possible de saisir la Juridiction civile pour obtenir des dommages et intérêts. Enfin, il est possible de déposer un recours hiérarchique devant le Procureur Général. Si c'est un jugement qui ne satisfait pas l'UNAF, il est possible d'interjeter appel de la décision, étant précisé que dans la mesure où l'UNAF et l'arbitre victime, sont parties civiles, l'appel ne pourra porter que sur les dommages et intérêts, mais non sur la peine.

Comment doit-on procéder pour recouvrer les sommes dues par une personne condamnée, et que faire si son insolvabilité est reconnue par un huissier ?

En principe, la décision doit être transmise à un Huissier de Justice aux fins d'exécution forcée. Cependant, et surtout si des éléments du dossier laissent pressentir un risque d'insolvabilité de l'auteur des faits, il est préférable, uniquement pour l'arbitre concerné, de saisir le Service d'Aide au Recouvrement des Victimes d'Infraction (SARVI) et ce dans un délai d'un an à compter du moment où la décision est devenue définitive. Je précise que le SARVI ne peut être saisi avant l'expiration d'un délai de deux mois suivant la décision. Cette solution vaut également si l'Huissier indique, dans ce délai d'un an, que la personne condamnée est insolvable. Il est cependant préférable, à mon sens, d'orienter des dossiers, dès le début, soit vers un Huissier, soit vers le SARVI. Je précise que le SARVI ne peut être saisi par l'UNAF qui est une personne morale.

Que pensez-vous des conventions signées par certains Procureurs et l'UNAF ?

Je suis, pour ma part, très favorable à la signature de telles conventions dans la mesure où il s'agit d'attirer l'attention des Procureurs sur les agressions dont sont victimes les arbitres, ce qui permettra peut-être un traitement plus rapide des dossiers relatifs à des agressions d'arbitres.

L'UNAF du Haut-Rhin, et moi-même sommes d'ailleurs dans une telle démarche auprès des Procureurs de la République en Alsace.

Quelle doit-être la réaction de l'arbitre suite à une agression subie ?

La réaction première de l'arbitre doit être, à mon sens, le dépôt de la plainte, avec la remise d'un certificat médical attestant des éventuelles lésions. Il peut être

intéressant, pour l'arbitre, de prendre des clichés photographiques de ses lésions (si elles sont apparentes) afin de permettre ultérieurement au Tribunal de mieux appréhender la violence des coups portés par l'agresseur.

Il faut également impérativement que l'arbitre prenne attache avec le Délégué juridique de l'UNAF dont il dépend. Enfin, il ne faut jamais oublier que l'Avocat est disponible et pourra recevoir l'arbitre. Il est primordial que l'arbitre agressé sache qu'il peut s'adresser à son Avocat pour toutes questions relatives à la procédure, aux éléments qui seraient intéressants de produire. Le rôle de l'Avocat est d'aider la victime dans la démarche judiciaire, et il est important que les arbitres en aient conscience.

Un nouveau logiciel de gestion

La gestion et le suivi des dossiers juridiques sont une lourde, une très lourde tâche. Elle emploie presque à plein temps un membre de la commission nationale et mobilise l'attention des autres. L'idée est donc née de créer un logiciel de gestion de ces dossiers qui seront, petit à petit, informatisés et disponibles sur un serveur dédié.

Le logiciel "SAJES" (Suivi des Affaires juridiques) est donc en cours de création et apportera une aide précieuse à la Commission Juridique Nationale mais aussi aux Délégués Juridiques Départementaux et donc directement à nos adhérents agressés. Deux phases seront en place : l'alerte et la constitution du dossier et six infractions seront prädéterminées.

C'est la fin annoncée de la lourdeur des dossiers et des dossiers mal constitués.

Un outil que l'on attend avec impatience !

“La réaction première de l'arbitre doit être, à mon sens, le dépôt de la plainte”

“On vous attend à Poissy !”

Après le retrait de la Section Régionale de Paris IdF, la Section Départementale des Yvelines a repris le flambeau pour l'organisation du Congrès National 2017. Jérôme Lanier, membre du Comité Directeur de l'UNAF et de la SD 78, dévoile quelques lignes de cet événement national.

Jérôme, le Congrès National 2017 aura lieu à Poissy. La SD Yvelines a pris en charge cette organisation...

Avec le retrait de la SR Paris, la SD UNAF 78 a pris la décision de prendre le relais et de mener à bien cette aventure. Nous travaillons d'ores et déjà sur cette organisation.

Vous avez des connaissances qui permettent d'avancer. Quels sont vos soutiens ?

Avec mes collègues, Sébastien d'ORIANO, président de la Section des Yvelines, et Geoffrey LUZINSKI, président-délégué, nous allons nous rapprocher de notre District et de son président, Jean-Pierre MEURILLON, pour avoir un appui du plus important District d'Île de France. Nous pouvons aussi compter sur notre représentant des arbitres des Yvelines qui est un ancien arbitre de l'élite en la personne de Claude TELLENE. Concernant la Ligue de Paris, nous verrons si le discours de Didier VALSAQUE lors de l'Assemblée Générale de l'UNAF Paris IDF, parlant au nom de Patrick LHERMITTE, président de CRA, sera suivi d'actes et non pas seulement de paroles. Le Congrès se déroulera à Poissy où le maire n'est autre que Karl OLIVE, un ancien (très bon) joueur, journaliste et arbitre de football.

Quelles seront les grandes lignes de ce programme ?

Nous axons ce Congrès sur la simplicité, la convivialité et l'échange.



Les trois organisateurs du Congrès National UNAF à Poissy en 2017 : Sébastien d'Oriano, Jérôme Lanier et Geoffrey Luzinski.

Une visite au château de Versailles sera au rendez-vous. Nous travaillons encore sur une visite de Paris le samedi après-midi. Nous réfléchissons aussi à une animation dès le jeudi en début d'après-midi afin de pouvoir créer une osmose entre tous les congressistes. Nous vous réservons aussi quelques surprises mais pour cela, nous vous donnons rendez-vous à Poissy le 25 mai... Attention, le nombre de congressistes est limité à 500 places alors n'attendez pas pour vous inscrire !

LU DANS LA PRESSE

Un double jeu hors-jeu

Arbitre, il sèche le Parlement pour un match de Ligue des Champions. L'assistant et député écossais Douglas Ross a choisi d'officialier lors de Sporting Portugal-Real Madrid plutôt que d'honorer une commission parlementaire.

L'arbitre assistant a été signalé hors-jeu. Douglas ROSS, qui officiait à Lisbonne lors de Sporting-Real, est aujourd'hui vivement critiqué en Écosse, sa patrie d'origine. Pour une mauvaise décision arbitrale ?

Non, pour avoir fait faux bond lors d'une Commission parlementaire sur la justice. Car en plus d'arbitrer en championnat écossais et au niveau international, Douglas ROSS est... député au Parlement écossais.

Membre du Scottish Conservative Party, le Parti conservateur écossais, l'arbitre à la double casquette a été pointé du doigt par Ben MACPHERSON, du Parti national écossais, rapporte la BBC.

"Manifestement, a dénoncé l'opposant, il accorde plus de valeur à son boulot du week-end payé 40 000 £ par an - et aux voyages tous frais payés à Lisbonne et ailleurs en Europe - qu'à



ses responsabilités de député et d' élu local." Douglas ROSS, ajoute la BBC, "avait déjà manqué un vote-clé au Parlement parce qu'il était en Suisse pour une formation des arbitres en vue de la Coupe du Monde. [...] Cette fois, il devrait s'en tirer avec un carton rouge direct."

Nathalie Boy de la Tour, Présidente de la LFP



Nathalie Boy de la Tour a été élue présidente de la Ligue de Football Professionnel, pour quatre ans. Première femme à la tête du gouvernement du foot pro, sa désignation a mis fin à plusieurs semaines de blocage. Quadragénaire, la nouvelle élue n'est pas une nouvelle venue. Elle était déléguée générale de la "FondaCtion du football", chargée de promouvoir les "actions citoyennes du football".

Adhérer à l'UNAF !

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Si toutefois vous n'aviez pas encore renouvelé votre adhésion à l'UNAF ou, simplement, si vous n'avez pas fait parvenir votre adhésion, faites-le dès que possible.

Au-delà de la protection juridique assurée par l'UNAF dans le cadre de votre mission d'arbitre, mission de service public, ou dans le cadre des activités proposées par votre Section, adhérer est bien synonyme de faire partie du club des arbitres de France.

BULLETIN DE L'UNAF

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean Jacques DEMAREZ

RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent BOLLET

RÉDACTION :

Didier LACHIZE, Laurent BOLLET, Sections

PHOTOGRAPHIE :

Hervé COSPEREC, Didier LACHIZE, Laurent BOLLET, Sections, DR

CONCEPTION-RÉALISATION : MSE

DÉPÔT LÉGAL : 2107



BULLETIN D'INSCRIPTION

51^e CONGRES DE L'UNAF

POISSY 2017

SECTION REGIONALE			
SECTION DEPARTEMENTALE			
NOM			
PRENOM			
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TELEPHONE		MAIL	@

51^e CONGRES DE L'UNAF à POISSY

DU JEUDI 25 MAI SOIR AU DIMANCHE 28 MAI MATIN

FORMULE	COUPLE	SEUL(E)	PARTAGEE	JEUNES ARBITRES	FRANCILIENS <small>HORS HEBERGEMENT</small>
	450€	330€	230€	185€	178€

 Conjoint Accompagnant

NOM	
PRENOM	

Visite du Château de Versailles le vendredi 26 Mai 2017
 OUI

 NON

Votre inscription sera gérée par votre Section Régionale
Avec un règlement global au **15 Mars 2017** dernier délai

Pour toutes questions : congres2017@unaf78.com

Date :

Signature :


www.unaf78.com – mail : congres2017@unaf78.com

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL - UNAF78 - BP 90616 - 78053 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Un rendez-vous fédérateur, innovant et passionnant

“J’ai pu constater à quel point les jeunes apprécient cet événement de l’UNAF et il est important de tout faire pour pérenniser ce rendez-vous”



C'est sans doute un tournant. Cette formule en dit long sur la nouvelle édition du Tournoi national des Jeunes Arbitres, Challenge Louis TEREYGEOL, qui s'est déroulée à Troyes les 29 et 30 octobre. « J'ai pu constater à quel point les jeunes apprécient cet événement de l'UNAF et il est important de tout faire pour pérenniser ce rendez-vous » a souligné Jean-Jacques DEMAREZ, Président national de l'UNAF. Le tournant a été dans l'organisation donc. « Nous avons voulu prévoir des animations pour que les jeunes n'aient pas de temps mort, expliquent Loïc OUDIN et Jean-Baptiste GUILLAUD, les co-organisateurs. Nous avons ainsi prévu des consoles de jeux pour les joueurs entre deux matches et certains ont pu préparer ainsi le tournoi FIFA du samedi soir ». Une excellente idée saluée par les jeunes, lesquels ont assisté à une belle finale entre l'Auvergne et Paris-Ile de France. Ce sont les tirs au but qui ont départagé les deux formations, les Auvergnats l'emportant 8 à 7 avec un très beau suspense. La Picardie a été récompensée pour les valeurs dont elle a fait preuve tout au long du tournoi tandis que le séjour troyen se terminait en apothéose par un spectacle de hip-hop, clou de ce bel événement. Le président DEMAREZ devait ainsi féliciter les organisateurs soutenus par Claude GRIMPET, président de la Section Champagne-Ardenne et toute son équipe.





ALSACE



AQUITAINE



ATLANTIQUE



AUVERGNE



BASSE-NORMANDIE



BOURGOGNE



BRETAGNE



CENTRE



CHAMPAGNE-ARDENNE



CORSE



LORRAINE



MARTINIQUE



MAYOTTE



MÉDITERRANÉE



NORMANDIE



OCCITANIE



PARIS ILE-DE-FRANCE



PICARDIE



RHÔNE-ALPES



FÉMININES



PICARDIE (FAIR-PLAY)

TOURNOI JA

Dans les coulisses de Troyes



Carton rouge en Lorraine



Le samedi 15 octobre 2016, l'AG constitutive de la nouvelle ligue Grand Est s'est déroulée dans le cadre prestigieux de l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson.

Alerté à plusieurs reprises par l'UNAF Lorraine concernant la recrudescence inacceptable depuis le début de la saison des agressions envers nos arbitres, René LOPEZ, ex-Président de la Ligue Lorraine et Président de la Ligue Grand Est jusqu'au 28 janvier 2017, date de l'AG électorale de cette dernière, a proposé que l'association intervienne lors de cette AG.

Le président de la SR Lorraine, Hervé BOILLOT, accompagné des présidents de la SD Moselle, Eric WERNET et de la SD Vosges, Alexis GARAUDEL, a pu tenir un discours ferme et sans concessions devant un parterre constitué des présidents des anciennes Ligues (Alsace – Champagne/Ardenne – Lorraine) et des présidents de Districts du Grand Est. De nombreux représentants de clubs étaient également présents.



Le président de la SR UNAF Lorraine a notamment fait lever, par toute la salle, un carton rouge marquant symboliquement la volonté commune du rejet de la violence faite aux arbitres. Le président LOPEZ a également autorisé la projection d'un petit film, réalisé par l'UNAF Moselle, montrant une séquence d'agression d'arbitre avec les conséquences gravissimes possibles.

Enfin, Hervé BOILLOT a alerté le futur Président de cette Ligue Grand Est en exprimant notamment

le souhait que le représentant des arbitres au Comité Directeur, soit désigné en concertation avec l'UNAF et représente véritablement les arbitres amateurs qui constituent 98% des effectifs.

Enfin pour terminer sur une note d'humour malgré tout, le président de l'UNAF Lorraine a suggéré que si le président élu le 28 janvier prochain (qui devrait être Alsacien.. !) était (forcément.. !) un « ami des cigognes »... il serait aussi un ami des « corbeaux » !

Solidarité en Meuse



Eric Hinderchiette, président de l'UNAF Meuse, et le regretté Olivier Cherfa.

Le samedi 26 septembre dernier a eu lieu à Baudonvilliers (Meuse) un match amical opposant l'UNAF Meuse au club des supporters lorrains du Paris SG. Dans une ambiance très fair-play, les deux équipes se sont opposées en souvenir d'Olivier CHERFA, tragiquement disparu en août dernier d'un dramatique accident de travail. Rappelons qu'Olivier était le trésorier de l'UNAF Meuse. Il était très investi dans sa Section Départementale et se montrait d'un soutien efficace auprès de son Président, Eric HINDERCHIETTE. Il laisse un grand vide auprès des arbitres

meusiens et lorrains.

Il était par ailleurs un fidèle et très impliqué supporter du PSG.

Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés à Alice, la compagne d'Olivier. Cette manifestation a également été l'occasion pour Hervé BOILLOT, président de l'UNAF Lorraine, de remettre un chèque de solidarité à Alice d'un montant de 1000 Euros débloqué par les cinq Sections Départementales de l'UNAF Lorraine ainsi que la Section Régionale. Le président de la SR a également remis un chèque de 500 euros envoyé par l'UNAF Nationale.

De l'or dans l'Aube

Certes, il n'est pas tout seul dans ce cas là et bon nombre des Sections Départementales détiennent en leur sein des adhérents de longue, très longue date. Mais le Tournoi National des Jeunes Arbitres, le challenge Louis TEREYGEOL, a été le prétexte pour récompenser un local en la personne de Michel FLEURENCE. Vincent GUICHETEAU, président de l'Amicale des Arbitres Auboises UNAF 10, lui a remis la médaille d'or de l'UNAF et un trophée de la section auboise.

Le Président a récompensé cet ancien arbitre, aujourd'hui observateur, pour ses 50 ans d'adhésion. La première cotisation de Michel remonte au 10 octobre 1966 ! Claude GRIMPRET, président de la Section Régionale Champagne-Ardenne, n'a pas manqué de féliciter Michel pour son implication au sein de l'UNAF.



SECTIONS

“L’Occitanie est bien née”

Jean-Pierre CASSAGNES, tu as été élu Président de la SR Occitanie, la première SR regroupée au sein de l’UNAF. Comment cela s’est-il passé ?

Dès l’annonce de la réforme territoriale au sein de l’UNAF, Amar AKLI (Président SR Languedoc-Roussillon) et Eric BROCAS (Président SR Midi-Pyrénées) sont entrés en contact. S’en est suivi deux réunions de travail en présence des deux Trésoriers, Jean Pierre ZAMO et moi-même. Nous avons fixé le 1er juillet comme objectif pour finaliser la fusion. En mars 2016, nous avons présenté le projet de fusion aux 13 Présidents de Sections Départementales qui ont donné leur aval. Les Assemblées Générales de dissolution des deux SR ont eu lieu avant le 15 juin et l’Assemblée Générale Constitutive et Elective de l’UNAF Occitanie s’est déroulée en Aveyron le 25 juin 2016 au cours de laquelle j’ai eu la chance d’être élu en plus des 11 autres membres du Comité Directeur.

Quelle organisation, quelle structuration équilibrée avez-vous trouvée ?

Nous avons calqué l’organisation de notre SR sur celle de l’UNAF Nationale : un Comité Directeur de 12 membres (6 de chaque ancienne SR) qui se réunit mensuellement par conférence téléphonique et un Conseil Régional (l’équivalent du Conseil National), qui regroupe en plus des 12 membres du Comité Directeur les 12 Présidents de Sections Départementales, qui se réunit quatre fois par an. Nous avons opté dès le départ pour une représentation égalitaire entre les deux anciennes SR sans tenir compte du nombre d’adhérents. Amar AKLI est Président Délégué et David BENECH est Vice-Président (ce dernier est également Secrétaire Adjoint du SAFE). Nous avons confié la Trésorerie à Jean-Pierre ZAMO, l’actuel Trésorier Payeur de l’UNAF Nationale.



De gauche à droite : Adrien Salomon, Jean-Marie Tastevin, Arthur Ménager, Jean Pierre Zamo, Jean-Pierre Cassagnes. Accroupis : Julien Maingret, Cédric Mary, Marie-José Lopez, Amar Akli. Sont absents sur la photo: David Benech, Floréal Barranco, Céline Noinin.

Avec une SR aussi importante aujourd’hui, quels sont les points forts, les points faibles ?

Aujourd’hui, nous sommes la deuxième Section Régionale au niveau de la superficie derrière Nouvelle Aquitaine et nous sommes à égalité avec eux en nombre de Sections Départementales, 12. Le Comité Directeur de la Section Régionale est actif et a pour mission d’animer et de coordonner les 12 Sections Départementales en mutualisant les moyens (site internet commun, logiciel de messageries, adhésions en ligne mutualisés, logiciel de gestion documentaire, avocate commune pour 9 Sections Départementales, ...). La superficie de la région pourrait être un point faible. Il faut s’adapter en utilisant les moyens de communication du 21ème siècle, pour faire en sorte que la diversité des hommes et des femmes qui

composent la SR Occitanie Pyrénées Méditerranée devienne un atout. Cette fusion a donné une nouvelle dynamique à notre SR et à nos SD. Au 30 novembre, nous avons dépassé le nombre d’adhérents (1 207) qu’à la fin de la saison dernière. Nous devons continuer nos efforts pour que tous les arbitres en activité soient adhérents à une association.

Des projets ?

Au chapitre des projets, nous aurons le plaisir d’accueillir en 2018, à Carcassonne, le Congrès National. Quatre ans après celui d’Albi, nous espérons pouvoir vous faire partager à nouveau la convivialité et le plaisir de séjourner en Occitanie. D’autres projets sont à l’étude. Nous aurons l’occasion de les présenter lors d’un prochain numéro.

Le Puy-de-Dôme passe en salle

Initiative bienvenue et originale pour la Section Départementale du Puy-de-Dôme qui a permis à une vingtaine d’éléments de son effectif de participer à un tournoi à Riom en salle.

Une manière de prolonger le plaisir du terrain, dans une ambiance conviviale, et une opportunité de resserrer les liens pour davantage de solidarité entre les membres présents sur le terrain de la Section auvergnate.



Une Guadeloupe renouvelée

Depuis le 16 novembre dernier, l'UNAF Section Guadeloupe a renouvelé son Comité Directeur.

Au nom de la nouvelle équipe, le président Philippe GENIES a tout d'abord souhaité rendre un hommage à l'équipe sortante pour le travail accompli avec engouement, passion et sérieux.

Comité Directeur

- Président : Philippe GENIES
- Président délégué : Lember LAURENT
- Vice-Président : Jacky PEROUMAL
- Trésorier : Christophe JOMBER
- Trésorier Adjoint : Victor RAMFAL
- Secrétaire : Denise MOULIN
- Secrétaire Adjoint : Gisèle MONLOUIS
- Responsable Juridique : Lydia DOUGLAS
- Chargé de communication interne : Félix KERHEL
- Responsable Section sport : Michel CANIQUITE
- Responsable section jeune : Kloée VERSPAN
- Responsable Section féminine : Gisèle MONLOUIS
- Responsable District : Steeve ZABEAU
- Responsable Informatique : Victor RAMFAL
- Chargé de Communication : Jacky PEROUMAL



Remerciements également à Dominique SOUTENARE, ancien président, pour son dynamisme, son engagement et son désir de développer la Section locale.

Ainsi, la nouvelle équipe souhaite poursuivre le travail réalisé en apportant son concours au développement de l'arbitrage et pour la promotion des arbitres.

Pour se faire, un programme ambitieux capable de dynamiser, former, valoriser et défendre l'intérêt des arbitres et de l'arbitrage, va être mis en œuvre.

Pour atteindre les objectifs, le programme de

développement est axé sur quatre priorités : la Formation comme élément incontournable ; la Promotion pour susciter des vocations ; la Motivation par la récompense des meilleurs arbitres pour leur implication et leur investissement dans la discipline ; la Valorisation pour mener les arbitres vers la voie de l'excellence. Pour mener à bien ce projet, l'UNAF Section Guadeloupe dispose d'une équipe constituée de jeunes, de femmes et d'hommes expérimentés, dynamiques, et disponibles à l'idée d'impulser un nouveau souffle à la passion de l'arbitrage.

En famille en Dordogne

On sait que, comme dans toute famille, des passions se partagent. Chez les CLOFF, c'est l'arbitrage qui fédère et les repas de famille tournent souvent autour du sujet de l'arbitrage. Et pour cause.

Jean-Robert a 56 ans et habite à Lisle en Dordogne donc. Devenu observateur, il a arbitré une douzaine d'années.

Son fils aîné Jérémie âgé de 31 ans est arbitre-joueur depuis douze ans, son deuxième fils ; Jocelin, âgé de 26 ans, a été jeune arbitre et a connu une coupure dans sa carrière pour devenir sapeur-pompier volontaire avant de reprendre ses activités.

Et puis sa fille, Mathilde, âgée de 24 ans, arbitre aussi et aujourd'hui assistante en Ligue d'Aquitaine, a convolé en justes noces avec bien sûr un arbitre, Quentin DELANNES, 24 ans, et ce, en juillet dernier. Mathilde et Quentin sont d'ailleurs membres de l'UNAF 24.

« Le recrutement a été solutionné en famille », assure Jean-Robert CLOFF, heureux de cette osmose.



Jérémie, le frère de Mathilde, la maman de Mathilde, Jean-Robert Cloff, Mathilde, Quentin ; le papa et la maman de Quentin, Jocelin, frère de Mathilde, et le grand-père de Mathilde.



Lors de finales départementales jeunes, Quentin, arbitre de centre, aux côtés de ses deux assistantes, Mathilde et Maëva Lafargue, et Patrick Mattenet, président du District Dordogne / Périgord.

CAP AU VERT POUR LES UNAFISTES !



Mise au vert, peut-être pas pour le groupe des 39 membres de l'UNAF qui ont passé une semaine au Cap Vert. Car il s'agissait plutôt de détente, tourisme et farniente.

A nouveau parfaitement organisé par Christian BAUDOIN, membre du Comité Directeur National, ce séjour a été plébiscité par les participants, dont une forte délégation de Haute-Normandie avec douze personnes!

Plage de sable blanc, eau à 24°C, il n'en fallait pas moins pour que cette destination de plus en plus prisée soit des plus agréables.

« Chacun a pu organiser sa semaine comme il le souhaitait, explique Christian BAUDOIN. Et certains ont eu la chance d'assister à la naissance d'une couvée de tortues grâce à l'association NATURALIA qui veille à la protection et à la sauvegarde des tortues de mer ».

Là encore, les valeurs de l'UNAF ont été bien réelles entre amitié, soli-

darité et convivialité. Et puis, les parties de pétanque ont permis d'échanger et de raconter ses journées. Claude CULUS, Serge RIO, Pascal FOIRET, Amar AKLI et TASSADIT ont pour leur part été enthousiasmés par ce voyage en soulignant « les qualités de l'organisation et le choix judicieux de cette destination du côté de Boa Vista ». Du coup, les fidèles voyageurs de l'UNAF pensent déjà aux prochaines... Rhodes et Cuba se dessinent à l'horizon !



L'UNAF Nationale souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017 !